



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41
@ fo.ddfip62@dgifp.finances.gouv.fr
🌐 site web : www.fo-dgifp-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

CDAS du 07 Septembre 2023

Déclaration liminaire

Mme la présidente,

Une circulaire de la DGAFP datée du 25 juillet et diffusée le 1^{er} Août supprime le bénéfice du chèque vacances pour les fonctionnaires retraités à compter du 1^{er} Octobre 2023.

Beaucoup de retraités utilisaient les chèques vacances, non pas pour partir en vacances mais pour s'offrir ou offrir à leurs enfants ou petits enfants, un cinéma, un restaurant ou une activité.

Cette mesure s'inscrit dans une politique qui n'a que pour but, la diminution du pouvoir d'achat des retraités .

Alors que l'inflation est toujours sur un rythme soutenu (+5,7 % sur un an) et que le gel de la valeur du point d'indice depuis des années a déjà produit des ravages sur le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique, le pouvoir exécutif n'a procédé qu' à une maigre revalorisation des traitements et des salaires au 1^{er} Juillet.

Tout comme les retraités, les actifs subissent une perte de leur pouvoir d'achat.

[FO FINANCES 62](#) revendique toujours la revalorisation de la valeur du point d'indice à minima à hauteur de l'inflation, son indexation et la compensation des plus de 27 % de perte de pouvoir d'achat enregistrées depuis 2000 .

La perte de pouvoir d'achat ne se limite pas aux agents de la fonction publique mais également aux salariés du privé.

41% des salariés sont préoccupés par la fin du mois, selon une étude Augmented Talent menée en octobre 2022 . Quel pourcentage aujourd'hui ?

Après l'appel à l'aide des restos du cœur en difficulté financière, c'est au tour de la croix rouge d'alerter les pouvoirs publics sur leurs difficultés.

Avec l'augmentation des bénéficiaires et des charges, les deux associations ne sont plus en mesure de répondre aux besoins grandissants.

C'est ainsi, qu'une bonne partie de la population doit faire face au souci de satisfaire leurs besoins premiers.

On assiste à une paupérisation d'une bonne partie de la population.

D'un autre côté, les dividendes versés aux actionnaires n'ont jamais été aussi importants !!!!

De plus en plus d'agents du ministère des finances rencontrent des difficultés financières, des fragilités sociales que l'action sociale se doit de prendre en compte.

Pour les actifs comme pour les retraités, l'action sociale demeure une priorité.

C'est pourquoi il est important de n'exclure personne des actions menées par l'action sociale, de garder la mixité sociale et d'y exclure toute tarification différenciée.

Ces actions doivent être portées par un budget sanctuarisé qui permette une amélioration des prestations.

[FO FINANCES 62](#) exige le maintien d'une action sociale départementale de qualité avec les effectifs et moyens à la hauteur des besoins.

Les représentants [FO FINANCES 62](#)

Titulaires : Yannig BOURGAIN, Sophie CLETON

Suppléants : Clément Hanquez, Anne-Catherine EGUILLON